

CONDITIONS D'USAGE DE LA PISTE

Adresse :

Les formations citées ci-dessus ont lieu sur le parking privé sur une aire fermée à la circulation située au « *1 rue du canal, 69 100, Villeurbanne* ». Ce parking appartient aux « Puces du canal » où se retrouvent des brocanteurs professionnels.

La piste se situe à environ 20 minutes en voiture, de l'auto-école. Les transports en commun peuvent également être utilisés (bus, métro) pour se rendre au point de rendez-vous.



Formalités de rendez-vous :

Les élèves doivent se rendre par leurs propres moyens au parking privé sur une aire fermée à la circulation.

Nombre de participants :

	AM	A1	A2	A
HORS CIRCULATION	3 scooters : 50cc	1 motocyclettes : 125 cc	5 motocyclettes : (3x 500cc , 2x700 cc)	1 motocyclette : 1000 cc
CIRCULATION	3 scooters : 50cc	1 motocyclettes : 125 cc	3 motocyclettes : (3x 500cc , 2x700 cc)	1 motocyclette : 1000 cc

En circulation le nombre maximum de motocyclettes est de 3 véhicules. L'enseignant a le droit de mélanger les catégories A, A2 et A.

Matériel :

- Un casque homologué aux normes Européenne (CE) – muni de 4 autocollants réfléchissants collés de part et d'autre de votre casque – Obligatoire.
- Une paire de gants aux normes Européenne (CE) – Obligatoire.

- Une paire de chaussures montantes
- Un blouson épais – Un blouson adapté à la pratique du deux roues est fortement conseillé.
- Un pantalon type jean non troué – Un pantalon adapté à la pratique du deux roues est fortement conseillé.

Horaires :

Une séance hors circulation dure 2h00 et une séance circulation dure 3h00. Ces formations ont lieu du Lundi au Samedi de 14h00 à 20h00, plateau et circulation pour le permis A1/A2.

La formation AM se réalise sur 2 demi-journées. Il y a tout d'abord 2h00 de théorie en salle puis 2h00 hors circulation sur la première demi-journée. La seconde demi-journée, nous réalisons 3h00 de circulation puis 1h00 de rendez-vous pédagogique accompagné des parents si l'élève est mineur.

Les formations A1/A sont réalisées sur 2 demi-journées pour les 7h00 de formation réglementaire. Une première partie de théorie en salle de 2h00 puis 2h00 hors circulation pour finir avec 3h00 de circulation.

Capacité d'accueil :

Les élèves se présentent directement devant les conteneurs motos.

Un chapiteau est mis en place lors de fortes chaleurs pour abriter les élèves.

Des toilettes publiques sont mises à disposition des élèves. Il y a la présence de deux bars ouverts jusqu'à 16h00 pour se restaurer.

AUTO MOTO ECOLE CARAVELLE

158 Avenue Berthelot

69007 LYON

TÉL. 04 72 72 05 92

SIRET : 832 178 891 00020

AGRÉMENT : E18069C0110

AUTO MOTO ECOLE BALZAC

313, rue Garibaldi

69007 LYON

Agrément : E1806900060

Siret : 832 178 891 00012